

ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE D'ARC-EN-BARROIS

REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 8 FEVRIER 2024

Étaient présents :

Mme RICHARD et Mme GRANDCLERC, directrices des écoles
Mme LEROY FLOUVAT, Mme POMARES et M. JACQUET, enseignants
Mme MOLARD, Déléguée aux affaires scolaires à Arc-en-Barrois
M. FREQUELIN, Maire d'Arc-en-Barrois
Mme DENYS, représentante du Maire de Cour- l'évêque
Mme CAVIN, représentante du Maire d'Aubepierre/Aube
Mme GODARD, représentante du Maire de Giey-sur-Aujon
Mme GUILLEMIN, représentante du Maire de Coupray
Mme VILLEMAIN, Mme ESPRIT, Mme AUGUSTE, Mme BALLIGAND, Mme CHAPRON et Mme GRAS, Mme HILLARD, représentants des parents d'élèves
Mme MENETRIER et Mme ABANOZIAN, ATSEM

Étaient excusées :

Mme CHEUTIN, IEN de Chaumont
Mme DEMANGEOT, Maire de Dancevoir

La séance est ouverte à 18h00.

1. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Ecole maternelle :

- Quelques changements d'effectif depuis la rentrée
 - Dans la classe de M. JACQUET :
 - 14 GS en début d'année.
 - 2 inscriptions en janvier
 - Donc 16 élèves actuellement
 - Dans la classe de Mme GRANDCLERC, 19 élèves
 - 9 PS et 10 MS
 - Total de l'école : **35 élèves**
- Il n'y a plus de sieste des MS depuis le retour des vacances de Noël.
- Les ATSEM gardent la sieste des PS à tour de rôle. Une des deux est donc disponible.
- Décloisonnement GS les après-midis jusqu'en décembre. Après les moyens ne dormant plus, chaque enseignant prend en charge sa propre classe les après-midis avec deux fois par semaine l'aide d'une ATSEM
- L'APC a lieu le lundi de 16h à 17h avec M. JACQUET

Ecole élémentaire :

Plusieurs changements dans les effectifs depuis les vacances de la Toussaint :

1 CP est partie et 1 CM1 est arrivée donc effectifs stables avec 62 élèves.

Prévision année prochaine : 61 élèves.

- Les décroissements n'ont pas changé. (Pause pendant le cycle natation)
- L'APC a lieu le lundi de 16h00 à 17h00. Les directrices ne font plus d'APC. Ce sont les autres enseignants qui prennent en charge les élèves des directrices si besoin.
- Point sur les évaluations Mi-CP : les parents ont été reçus individuellement pour les résultats.

2. EVALUATION D'ECOLE

Un rapport d'autoévaluation de 44 pages a été rendu pour les 4 écoles : les deux d'Arc-en-Barrois et les deux de Châteauvillain le 22 décembre 2023.

Ce rapport était basé sur les résultats des questionnaires et sur l'analyse de 4 domaines représentant l'école :

- Les apprentissages et les parcours des élèves ; l'enseignement
- La vie et le bien-être de l'élève ; le climat scolaire
- Les acteurs, le fonctionnement et la stratégie de l'établissement
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Une rencontre entre les enseignants et une équipe d'évaluateurs externes aura lieu prochainement.

L'équipe des évaluateurs est composée d'un IEN, d'une CPD ASH, d'une CPD Langues vivantes et d'un ERUN et a pour vocation d'interroger les personnels et partenaires afin de rédiger un document final de 10 pages.

Une seconde rencontre est à prévoir dans les écoles d'Arc-en-Barrois afin de permettre aux évaluateurs de rencontrer des membres du périscolaire, des parents d'élèves, des élèves et les ATSEM.

Finalités de l'Evaluation d'Ecole

Les évaluations conduites dans le cadre de l'article 40 de la loi 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance s'inscrivent dans un processus combinant auto-évaluation, menée par l'école évaluée, et évaluation externe conduite par une équipe d'évaluateurs externes.

La finalité de l'évaluation des écoles du premier degré est l'amélioration du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages et des acquis des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

Extrait tiré de la Charte de déontologie de l'évaluation externe du Conseil d'Evaluation de l'Ecole

3. PROGRAMME pHARe

La politique de prévention s'est ainsi structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement pHARe, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de **400 référents académiques et départementaux**, répartis sur tout le territoire pour traiter les situations de harcèlement signalées par les chefs d'établissement et grâce à la plateforme du **3018**.

- **Premier niveau** : la situation est prise en charge et l'équipe éducative est à même de résoudre la situation. Les élèves et les parents adhèrent à la méthode : la situation est résolue.
- **Deuxième niveau** : malgré la tentative de conciliation, la situation de harcèlement perdure. Dans ce cas, une équipe départementale d'intervention se rendra sur place pour concourir à la résolution de la situation de harcèlement et de son suivi. Les psychologues de l'éducation nationale ainsi que les personnels de santé pourront être associés à la réflexion.

- **Troisième niveau** : en cas d'échec des mesures précédentes : lorsque, par son comportement intentionnel et répété, l'enfant auteur de harcèlement fait peser une menace grave sur la sécurité ou la santé des autres élèves, il pourra être affecté dans une autre école sans que l'accord des représentants légaux soit nécessaire. Le code de l'Éducation sera modifié afin de prévoir cette mesure de sauvegarde de la sécurité et de la santé des élèves. La scolarisation dans une nouvelle école doit faire l'objet de l'accord du maire de la commune concernée.

4. SUIVI DES PROJETS PEDAGOGIQUES DIVERS

PROJETS COMMUNS AUX DEUX ECOLES

- **Projet Afforestation Cour-l'Evêque** :
En collaboration avec l'association forestiers du monde, les élèves ont participé à la plantation de plants sur le terrain de Cour l'Evêque (ancienne carrière). C'était la troisième salve de plantation. La plantation se déroulera sur plusieurs années afin que les élèves voient l'évolution de leurs plants. Les élèves de CM ont planté les jalons.
Puis, le 15 décembre 2023, les élèves du CP au CM2, ont commencé les plantations le matin. Les élèves de PS à GS ont rejoint le groupe l'après-midi et, en tutorat, ont planté à leur tour. Les plants ont été financés par la commune de Cour-l'Evêque, le conseil départemental et le Parc National.
Financement : Transports pris en charge par les communes
- **Noël** :
Les enfants des deux écoles ont assisté à un spectacle musical le 21/12 « le formidable Noël de Serge »
Le spectacle musical a été apprécié par les petits et les grands.
Le coût est pris en charge par la commune d'Arc-en-Barrois
La subvention de la mairie (6€/élève) a permis l'achat de livres comme les années précédentes.
- **Projet gymnastique** :
Les élèves de la GS au CM2 ont participé à un cycle gymnastique. Les enseignants ont décroisé les classes. Ainsi la GS a été mixée avec les CE2 CM1.
Une évaluation par un jury d'élèves est prévue le 9 février dans les salles de motricité des deux écoles. Environ 80 élèves participeront.
Les PS et MS viendront voir leurs aînés à cette occasion.
- **Cycle natation** : (à venir)
Les élèves de la GS au CM2 vont participer à un cycle natation du 12/02/2024 au 15/03/2024 à la piscine PALESTRA de Chaumont. (16 GS vont participer et 62 élèves de l'école élémentaire)
Cycle massé : 3 séances de natation par semaine sur 3 semaines ; 1 ou 2 MNS encadrent les élèves.
Nombre de parents possédant un agrément en maternelle : 3 personnes (M. Rouyer, Mme Jacotot, M. Thouvenin)
Parents agréés en élémentaire : Mme Labbé, M. Jacquinot, Mme Lemaire, M. Petit, Mme Botschi, Mme Sanchez.
Financement : le coût du transport (nécessité de 2 bus) et les entrées sont pris en charge par les communes.
Les enseignants remercient les parents qui accompagnent à chaque séance.
- **Projet Forêts pédagogique** : (à venir)
Projet 2023-2024 :

En maternelle, les élèves seront amenés à réfléchir à un motif à reproduire sur les troncs entourant la parcelle pédagogique (balisage). Réfléchir sur le support du motif (lino ?)

En élémentaire, les élèves de CM1-CM2 ont rédigé un règlement d'affouage pour l'affouagiste en charge de la parcelle de la forêt pédagogique. (Présentation du règlement)

Une signature conjointe de ce règlement entre M. le Maire, les élèves et l'ONF est prévue le 16/02 à 15h30.

Une visite sur la parcelle pour voir l'évolution du travail est prévue prochainement.

- **Spectacles Tinta'mars** : (à venir)

Les élèves de maternelle se rendront à Saints Geosmes à la salle Urbatus le 15 mars 2024 à 14h30 pour assister au spectacle : Les pieds dans l'eau

Les élèves de CE2-CM1-CM2 se rendront au théâtre à Langres le 26 mars 2024 à 10h00 pour assister au spectacle : Melle Gazole

Le coût du transport sera pris en charge par les communes et les entrées par la coopérative scolaire.

- **Maternelle et cinéma**

L'école va participer au projet Maternelle et cinéma le 22 mars 2024. Une séance au troisième trimestre sera programmée ultérieurement.

Le premier programme sera « la petite taupe ». Il est composé de 6 courts métrages d'animation.

La Petite Taupe (LPT) et l'étoile de mer – LPT et la radio – LPT au zoo – LPT peintre – LPT et le bulldozer – LPT photographe

Le dernier sera « petites casseroles ». Il est composé de 5 courts métrages d'animation.

Les Cadeaux d'Aston – Peur de voler – La Petite Casserole d'Anatole – La Taupe au bord de la mer – Les Agneaux

Financement : Le coût du transport et les entrées (3€ par enfant/séance) par la coopérative scolaire.

- **Ecole et cinéma** :

L'école élémentaire a été sélectionnée pour le projet école et cinéma. Nous sommes dans la seconde année.

La première séance a eu lieu le 8 décembre. Les CP-CE1 sont allés voir « Ernest et Célestine » et les CM1-CM2 et CE2-CM1 « Mon voisin Totoro »

La seconde séance a eu lieu le jeudi 1^{er} février.

Tous les élèves sont allés voir : « E.T »

Chaque classe a travaillé sur les films en amont ou en aval des séances.

Financement : Le coût du transport est pris en charge par le conseil départemental et les entrées (3€ par enfant/séance) par la coopérative scolaire.

- **Projet de découverte du journal et de rédaction d'articles avec la voix de la Haute-Marne** : (à venir)

Projet entre Julie Arnoux, journaliste, et les classes de GS avec M. Jacquet et de CE2-CM1 avec Mme Pomares.

8 dates sont programmées. La journaliste se rendra dans les écoles et propose ce projet gracieusement.

Quelques objectifs du projet qui s'intègre dans le parcours d'éducation artistique et culturel des élèves : Découverte de la presse, du métier de journaliste, du journal (rubriques, une), rédiger un article, voir une impression, des rotatives...

PROJETS SPECIFIQUES A L'ECOLE MATERNELLE

- **Médiathèque** :
Les élèves de maternelle se rendent à la médiathèque tous les 15 jours (lecture et prêt d'albums)
- **Rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD** :
 - Noël : 12 décembre 2023. Goûter et venue du Père-Noël
 - Galette des rois (avec présence de la crèche) : 9 janvier 2024. Les enfants de l'école maternelle ont partagé la galette des rois apportée et préparée avec les résidents de l'EHPAD avec les enfants de la crèche.
 - Carnaval : 13 février 2024 (à venir)
 - Les élèves de maternelle, déguisés, déambuleront dans les rues d'Arc-en-Barrois pour se rendre à l'EHPAD. Ce sera un moment de rencontre avec les résidents, suivi d'un petit goûter avant de rentrer à l'école.
- **Projet de liaison crèche/école (annulé)**
Dans le cadre de la liaison maternelle-crèche qui permet de faciliter l'entrée à l'école maternelle, une convention et des rencontres étaient prévus mais, devant le peu d'élèves qui seraient concernés (1 enfant en crèche viendrait à la rentrée 2024 à l'école maternelle) la liaison est abandonnée pour cette année.
Comme en 2022-2023, une adaptation à l'école sera proposée en juin et les enfants pourront venir visiter l'établissement et suivre un moment de classe avec un parent.
- **CIN d'Auberive** : (à venir)
Thème : La rivière, la faune, la flore et les milieux associés
Dates : Lundis 25 mars, 15 avril, 13 mai et 27 mai.
Matin : PS-MS / Après-Midi : GS
Lieux : encadré par des animateurs du CIN à l'école

Sortie 1 : 25 mars / Découverte sensible de la rivière, jeux autour des sens.
Sortie 2 : 15 avril / Les signes du printemps (fleurs, oiseaux – nidification, débourrement des arbres et arbustes), land-art, bricolage autour du thème de la rivière. Observation et découverte du lit de la rivière.
Sortie 3 : 13 mai / Les insectes pollinisateurs, capture, observation à la loupe, identifier et nommer les différentes parties d'un insecte sous forme de puzzles, appréhender la pollinisation.
Sortie 4 : 27 mai / Découverte de la faune aquatique (gammare, larve de libellule, éphémère, sangsue...), pêche aux petites bêtes de l'eau (technique de capture, observation des adaptations au milieu aquatique et à la nutrition)

Le coût du projet sera pris en charge par la coopérative scolaire : 750€

- **Projet de poterie** : (en attente)
Le projet faisant intervenir le potier de Luzy-sur-Marne est ajourné voire probablement annulé. Le potier est en effet très malade.
La classe réalisera un cycle poterie de façon autonome.
- **Projet de chorale** : (annulé)
L'agrément de l'intervenante a été refusé car elle ne possède pas le DUMI

- **Projet de rencontre et de travail avec une illustratrice (à venir)**
En partenariat avec la médiathèque, pour mutualiser le coût, la classe des GS rencontrera Christine Davenier, illustratrice jeunesse, en deux temps. Une fois, le 14 mai, à la médiathèque et une fois, le 4 juin, à l'école. Les élèves pourront la questionner sur sa pratique et les élèves pourront réaliser une illustration de Minusculette, le personnage principal, selon les indications données. Elle pourra également montrer comment elle dessine en direct devant les élèves.
Les élèves auront réalisé en amont un monde imaginaire miniature pour Minusculette qu'ils pourront montrer et expliciter à l'illustratrice.

PROJETS SPECIFIQUES A L'ECOLE ELEMENTAIRE

- **Projet Exposition 101 ans du monument aux morts d'Arc-en-Barrois :**
L'exposition a été visible dans le hall de la mairie tout le mois de novembre. Nous avons eu beaucoup de retours positifs de cette exposition, de la part des élus, parents ou visiteurs.
Nous tenons une nouvelle fois à remercier les différents partenaires de cette exposition que ce soit pour leurs apports financiers, logistiques ou d'accompagnement des élèves.
Quelques classes du secteur ont fait l'effort de se déplacer, nous les en remercions.
- **Intervention Phénologie :**
L'association Assoclimat52 et le parc national lance un programme de sciences participatives autour des cycles saisonniers et changement climatique sur le territoire du parc national.
Les élèves de **CM1-CM2** bénéficieront d'une intervention d'Aurélie Guy des sentiers de la Belette afin de lancer ce projet. Ensuite, les élèves devront poursuivre ce projet et communiquer leurs données à l'association de climatologie.
Cette intervention aura lieu **le jeudi 8 février matin.**
- **Classe découverte Val André :**
Les élèves de CP-CE1-CM1-CM2 partiront au Val André du 11 au 22 mars 2024.
La réunion d'information auprès des parents a eu lieu le 27/11/2023
La directrice remercie les communes pour les subventions octroyées.
Elle rappelle aussi qu'il n'y a pas obligation d'organiser des séjours hors de l'école et que tous les élèves auront l'opportunité de partir durant leur scolarité.
Afin de boucler le budget, les entreprises locales ont été sollicitées. A ce jour, quatre entreprises ont répondu favorablement et nous les en remercions vivement.
- **Visite du collège :**
Les élèves de **CM2** se rendront au collège de Châteauvillain le vendredi 29 mars :
Tous les futurs 6^{èmes} du secteur se retrouveront le même jour. Le programme de cette journée sera déterminé lors du prochain conseil école /collège le 19 février prochain.
Le transport sera pris en charge par le collège et le repas par la coopérative scolaire.
- **Visite du mémorial Charles de Gaulle:**
Les élèves de **CM1-CM2** iront passer une journée au Mémorial Charles de Gaulle **le jeudi 4 avril.**
Au cours de cette journée, les élèves rencontreront Mme Maury auteure de la série « les grandes grandes vacances » ainsi que le scénariste M. Mautalent.
Nous ferons également une visite du mémorial l'après-midi.
Coût de cette journée environ 14 € par élève (transport partagé avec l'école de Leffonds 470 € + visite 6,50 €/élève) nous demandons donc une participation de 4 € par enfant aux familles.

5. KERMESSE

Les écoles prévoient de faire une kermesse le 15 juin 2024

Une première réunion de préparation a eu lieu le jeudi 22 février 2024 à 17h30 à l'école élémentaire

6. BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE

Montant de la coopérative scolaire de l'école élémentaire : 14 500 € au 02/02/24

Montant de la coopérative de l'école maternelle : 7300 € au 31/12/2024

7. SECURITE ET TRAVAUX

- Un exercice d'évacuation de bus a eu lieu en lien avec l'ANATEEP le 21/11/2023
- Un second exercice incendie a été réalisé le 6 février 2024 à l'école élémentaire et le 13 février 2024 à la maternelle.

Travaux école élémentaire :

Une demande de travaux a été envoyée en mairie avec divers petits travaux à effectuer.

Travaux et demandes d'achats pour l'école maternelle :

Demande pour les personnels :

L'école maternelle a fait part à la mairie d'une demande de mobilier pour ses personnels afin de prévenir les troubles musculosquelettiques dus au mobilier bas pour des adultes. La demande a été refusée car intervenant trop tard dans l'année civile 2023. Elle sera redéposée en mars 2024.

Travaux demandés en 2023 et non réalisés :

- L'école maternelle a demandé à la commune d'Arc-en-Barrois de protéger les grillages avec des poutres car les petits ne maîtrisant pas toujours leurs tricycles heurtent souvent le grillage. Des poutres ont été déposées mais il en manque toujours une.
- Des étagères ont été demandées en avril/mai 2023 pour être posées à l'intérieur d'un meuble. Il n'y a pas eu de suite. Le meuble est toujours utilisé partiellement à défaut d'étagères.

Plaques plafond

Suite à des infiltrations dues aux pluies, des dalles sont à changer dans l'atelier et la salle de motricité

Cour

Toujours des difficultés concernant l'évacuation de l'eau de pluie (signalé en 2023), ce qui génère de la boue dans les coins et des flaques à différents endroits.

L'automne a été assez compliquée pour les enfants car la cour qui n'a pas été balayée était très sale et les enfants glissaient et tombaient beaucoup.

Les petits cailloux mis autour de la cabane de la cour sont vite disséminés par les élèves qui glissent. Un balayage plus fréquent pourrait être une alternative.

L'école demande la réalisation d'une rampe bétonnée pour sortir de façon sécurisée et propre (pas dans l'herbe) du côté rivière lors des évacuations pour les intrusions.

Projet respect environnement et diminution des déchets

L'école a soumis un projet environnemental à la mairie. Un récupérateur d'eau (pour arroser le jardin des élèves), un composteur, une cuve pour réaliser du papier recyclé et un cadre pour lui donner une forme ont

été demandés et devraient être achetés.

Se pose la question de l'endroit où pourrait être installé le récupérateur sans obstruer le passage du périscolaire le soir (contourne l'école). Pourrait-on récupérer l'eau des toilettes élèves de l'école élémentaire ? A voir avec les services techniques de la ville.

Utilisation de la salle de motricité

Depuis l'épisode de grêle, il y a une intensification de l'utilisation de la salle de motricité de l'école maternelle.

A noter que des mobiliers s'abîment par l'utilisation des chaises par des élèves trop grands et des tapis sur lesquels ceux-ci s'assoient chaussés et parfois sur lesquels ils posent des chaises (occasionnant des traces de chaises).

L'école souhaiterait voir plus régulièrement les agents de la commune afin de mettre en œuvre un suivi des travaux en cours ou à réaliser.

L'école a eu très chaud l'année passée. Quelles mesures seront prises pour diminuer la température ? (32C dans les couloirs) Des toiles d'ombrage seront-elles installées et à quel moment ? La question de la réalisation d'un préau se pose à nouveau.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Visite médicale de la PMI : 5 élèves en maternelle ont été vus par l'infirmière le 29 janvier 2024. Étaient concernés les élèves nés entre le 1^{er} Juillet 2019 et le 30 Juin 2020.
- Visite médicale de l'infirmière du collège pour tous les CP en janvier 2024.
- Rentrée 2024 : forte baisse d'effectif à prévoir en maternelle.
- Stagiaires :
 - L'école maternelle a accueilli deux stagiaires 3^{èmes} : du 11 au 15 décembre 2023 pour Maélys Andreotti (Collège Amiral Denis Decrès de Châteauvillain) et du 22 au 27 janvier 2024 pour Flore Senot-Cocusse (collège Louise Michel de Chaumont)
 - L'école maternelle a accueilli 7 semaines (une fois 3 semaines et une fois 4 semaines), Maéva Girouard qui prépare à distance un CAP petite enfance
 - L'école élémentaire a accueilli un stagiaire de 3^{ème} : du 4 au 8 décembre 2023 : Ethan Martin (collège Oudinot)
- Portes ouvertes au collège de Châteauvillain le 5 avril 2024

La séance est levée à 20h00

Abréviations :

ERUN : Enseignant Référent aux Usages du Numérique

CPD : Conseiller Pédagogique Départemental

IEN : Inspecteur de l'Éducation Nationale

ASH : Aide à la Scolarisation des élèves en situation de Handicap

PPMS : Plan de Première Mise en Sécurité

DUMI : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

CIN : Centre d'Initiation à la Nature